

DECRET N°72-256 du 28 septembre 1972

portant création à l'Université du Dahomey
d' un Service de Documentation et d'Etudes
des Equivalences de Diplômes.-

LE CONSEIL PRESIDENTIEL

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil
Présidentiel;
- VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du
Conseil Présidentiel;
- VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du
Gouvernement et le Décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a
modifié;
- VU l'Ordonnance n°72-23 du 24 Juillet 1972, portant Statut
Général de la Fonction Publique;
- VU le Décret n°167/PR/MENJS/E du 18 Juin 1968
- VU le Décret n°214/PR/MENJS du 20 Juillet 1968 portant créa-
tion du Centre de Recherches et d'Application Pédagogique;
- VU le Décret n°69-52/PR/MEN du 17 Février 1969 portant rema-
niement de la Commission Nationale d'Etudes des Equivalen-
ces de Diplômes;
- SUR proposition du Ministre de l'Education Nationale,

Le Conseil des Ministres entendu

D E C R E T E

ARTICLE 1er : Il est créé à l'Université du Dahomey un Service de Docu-
mentation et d'Etudes des Equivalences de Diplômes qui regroupe le Secrétariat
permanent de la Commission Nationale des Equivalences de Diplômes
et le Bureau de Documentations Universitaire et statistique (B.U.S.)

ARTICLE 2 : Ce service qui comprend deux sections :

- La Section Documentations
- La Section des Etudes,

est dirigé par un Directeur nommé par Arrêté du Ministre de l'Education
Nationale.

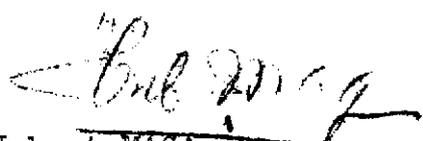
ARTICLE 3 : Le Service de Documentation et d'Etudes des Equivalences de
Diplômes hérite de tous les biens (matériel et Documentation) naguère
gérés par l'IPN-CRAP.

.../...

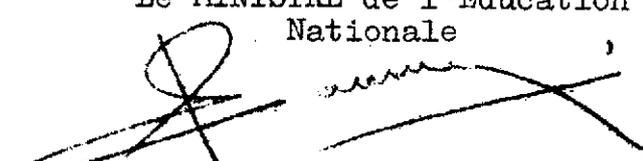
ARTICLE 4 : Le Ministre de l'Education Nationale est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à COTONOU, le 28 septembre 1972

Par le Conseil Présidentiel

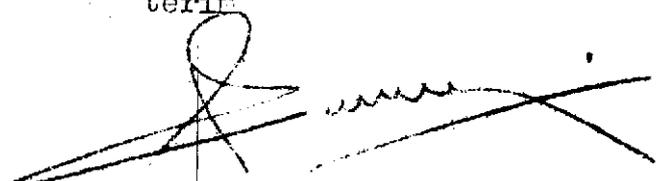

Hubert MAGA

Le MINISTRE de l'Education
Nationale


Edmond DOSSOU-YOVO

Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

P. le Ministre des Finances
absent le Ministre de l'Education
Nationale chargé de l'in-
térin


Edmond DOSSOU-YOVO

AMPLIATIONS

PCP	6	
MCP	4	
SGG	4	
CS	6	
IAA-DCCT-DN-IGF		
Gde Chanc. JORD	6	ACDN-CEDN-CNI 3 - ACN 2
Ministères	12	DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6
MENCJS	7	DFP + s/dtions 6 - DI 8.
HCJC	2	
RECTORAT	2	
IA-DGE	7	
Tous Services MEN	20	
DB-CF-DC-Solde	4	
TRESOR	4	